

## Lettre ouverte du Conseil d'Administration de l'Uriopss Hauts de France Numéro 2

*En cette période de crise, le Conseil d'Administration de l'Uriopss se réunit chaque semaine depuis le 19 mars.*

*Afin de faire connaître ses positions mais également de contribuer utilement à la gestion de la crise sanitaire, il a décidé de publier chaque semaine une lettre ouverte à destination de l'ensemble des acteurs, qu'ils soient associatifs ou pouvoirs publics.*

### La perspective du déconfinement

---

Les différentes annonces gouvernementales ont présenté le cadre général du déconfinement et ont donné des perspectives. Le secteur social et médicosocial a été peu abordé dans ces différentes annonces. Si l'on peut aisément comprendre la nécessité de procéder par étapes pour les autorités, il nous paraît néanmoins indispensable de disposer rapidement de consignes claires.

En effet la perspective du déconfinement est génératrice d'autant de questionnements et d'inquiétudes, que l'a été la perspective du confinement, que ce soit au niveau des professionnels que des personnes accompagnées et des familles. Le risque de se retrouver pris en étau entre des annonces nationales, des attentes de terrain et la mise en œuvre de ces mesures est réel.

Un certain nombre d'associations ont déjà pris d'elles-mêmes l'initiative, de façon ponctuelle de rouvrir certains établissements, ou de proposer des accueils séquentiels. En effet, dans certaines situations le risque du confinement est tout autant élevé que le risque de la contagion elle-même.

**Le déconfinement approchant il importe de définir un cadre de réouverture pour les établissements actuellement fermés le plus sécurisant possible pour tous, et plus largement des consignes adaptées pour la poursuite des activités et la gestion du déconfinement.**

Des premiers éléments d'information ont été reçus cette semaine et apportent des réponses, d'autres sont à venir.

La perspective d'un relâchement des efforts est régulièrement évoquée dans les médias. Nous souhaitons évoquer un autre risque qui est celui de l'essoufflement, voire parfois de l'effondrement, d'un certain nombre de professionnels, en 1<sup>ère</sup> ligne depuis le début de la crise.

**Au-delà de la reconnaissance, à tous point de vue, de leur implication un cadre clair permettra de ne pas laisser ces professionnels dans un flou potentiellement anxiogène et difficile à gérer au quotidien.** Par ailleurs et au-delà des masques une disponibilité forte et assurée dans le temps de tous les équipements de protection individuelle demeure absolument nécessaire dans la perspective du déconfinement.

Que ce soit au niveau des pouvoirs publics ou du secteur associatif, la crise sanitaire a amené à décroquer et à collaborer davantage avec les différents partenaires, soit à un niveau territorial soit à un niveau institutionnel.

**L'effort entrepris sur le décroisement devra se poursuivre et se renforcer dans le cadre du déconfinement.**

**A cet égard, nous attendons une présence plus affirmée et de véritables réponses de la part de l'Education Nationale, tant dans la perspective de la reprise de l'école pour les élèves en situation de handicap que pour l'accompagnement des jeunes accompagnés par l'aide sociale à l'enfance.**

**Nous attendons également des garanties que, conformément aux annonces nationales, les élèves en situation de handicap ne fassent pas l'objet de discrimination dans la reprise des temps éducatifs.**

## **L'accompagnement des personnes isolées**

---

Dans le champ de la lutte contre les exclusions, tous les acteurs se sont adaptés à une demande très diversifiée, en hausse et largement répartie dans les Hauts de France. Que ce soit en matière d'aide alimentaire ou de maintien des soins, des réponses concrètes bâties avec plusieurs acteurs de territoires ont été apportées.

Les personnes à domicile en précarité sont confrontées à des besoins alimentaires insatisfaits du fait des ressources en minima sociaux faibles, des conditions d'habitat souvent dégradées et à un isolement réel.

**De façon plus large une attention particulière est, et devra, être portée au repérage des situations de vulnérabilité pour des personnes isolées et demeurant à domicile.**

**La reprise de certains accompagnements à domicile, indispensables pour les personnes isolées, nécessitera des ajustements et des moyens adaptés.**

Au-delà des impacts sanitaires, les impacts économiques seront lourds. Il est par conséquent nécessaire d'engager sans tarder la préparation de « l'après », par une adaptation des mesures d'accompagnement mais aussi une évolution de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Un travail avec le Haut-commissaire régional à la lutte contre la pauvreté, via le Collectif Alerte, s'est déjà engagé tant dans le secteur de l'hébergement que de la santé, des minima sociaux, du logement.  
**Les nouvelles formes de solidarité qui se sont créées devront être reconnues et soutenues.**